

## Demander sa mutation sur un poste de direction d'école dans le cadre du mouvement intra-départemental 2024

### Solliciter une affectation à titre définitif sur un poste de direction d'école

*Ce document ne concerne pas les postes de direction d'écoles spécialisées ou les chargé(e)s d'écoles à classe unique.*

#### Situation n°1

Je suis inscrit(e) sur la liste d'aptitude de direction d'école 2022, 2023 ou 2024 **du département où je souhaite me porter candidat(e)** sur un poste de direction d'école de deux classes et plus.



Je peux me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école (de deux classes et plus) sans aucune démarche particulière.

#### Situation n°2

Je suis inscrit(e) sur la liste d'aptitude de direction d'école 2022, 2023 ou 2024 d'**un autre département que celui où je souhaite me porter candidat(e)** sur un poste de direction d'école de deux classes et plus.



Je peux me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école (de deux classes et plus), toutefois il convient d'informer ma DSDEN d'accueil de mon inscription sur la liste d'aptitude de direction d'école 2022, 2023 ou 2024 de mon département d'origine.

#### Situation n°3

J'ai été inscrit(e) avant 2022 sur une liste d'aptitude de direction d'école **du département ou d'un autre département** que celui où je souhaite me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école de deux classes et plus **et j'ai déjà exercé** les fonctions de directrice/directeur d'école pendant 3 ans.



**J'ai déjà exercé** les fonctions de directrice/directeur d'école **pendant au moins 3 ans** alors je peux me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école (de deux classes et plus), toutefois je devrai solliciter ma réinscription de droit sur la liste d'aptitude de direction d'école sur MVT1D dans le cadre du mouvement intra-départemental (suivre les étapes figurant en page 2).

#### Situation n°4

J'ai été inscrit(e) en 2020 ou 2021 sur une liste d'aptitude de direction d'école **du département ou d'un autre département** que celui où je souhaite me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école de deux classes et plus **et je n'ai pas exercé** les fonctions de directrice/directeur d'école pendant 3 ans.



J'ai été inscrit(e) sur la liste d'aptitude de direction en **2020** et j'ai exercé les fonctions de directrice/directeur d'école **en 2022/2023 et 2023/2024**, je pourrai candidater sur un poste de direction d'école de deux classes et plus.

J'ai été inscrit(e) sur la liste d'aptitude de direction en **2021** et j'ai exercé les fonctions de directrice/directeur d'école **en 2022/2023 et/ou 2023/2024**, je pourrai candidater sur un poste de direction d'école de deux classes et plus.

Dans les 2 cas, je devrai solliciter ma réinscription de droit sur la liste d'aptitude de direction d'école sur MVT1D dans le cadre du mouvement intra-départemental (suivre les étapes figurant en page 2).

#### Situation n°5

Je n'ai **jamais été inscrit(e)** sur une liste d'aptitude de directrice/directeur d'école.



Je ne pourrai pas candidater sur un poste de direction d'école (de deux classes et plus).

## Solliciter sa réinscription de droit sur une liste d'aptitude de direction d'école dans le cadre le mouvement intra-départemental 2024

### ➤ Conditions préalables et cumulatives pour solliciter sa réinscription :

- Avoir été inscrit(e) sur une liste d'aptitude départementale (quel que soit le département) qui ne sera plus en cours de validité au 1<sup>er</sup> septembre 2024 (soit une durée de validité égale ou supérieure à 3 ans).
- Avoir déjà exercé 3 années en tant que directeur/directrice d'école (ou plus d'un an mais moins de 3 ans en cas d'ouverture par l'IA-DASEN d'une campagne exceptionnelle d'inscription sur la liste d'aptitude pendant le mouvement intra-départemental)

### ➤ Modalités :

1<sup>ère</sup> étape : Cliquez sur ce bouton qui s'affichera uniquement en cas de saisie d'un vœu sur un poste de direction de deux classes et plus (vœu poste ou vœu groupe comportant au moins un poste de direction) et si l'inscription sur la liste d'aptitude n'est plus valide au 1er septembre 2024.

Votre demande validée

Votre demande a été enregistrée le : 19/12/ à 09 h 43.  
Dernière mise à jour le : 19/12/ à 14 h 22.  
État de la demande : Valide

Supprimer votre demande

Cliquez sur ce bouton si vous souhaitez vous porter candidat(e) sur un poste de direction d'école de 2 classes et plus. Ce bouton ne sera visible que pour les agents inscrits sur une liste d'aptitude de direction d'école qui ne sera plus valide à la date de la mobilité souhaitée.

Demander une réinscription de droit sur la liste d'aptitude de direction d'école

### 2<sup>ème</sup> étape : Complétez votre demande (saisie obligatoire)

- 1) Dans la partie « commentaire » vous **devez préciser** en quelle année et dans quel département vous avez obtenu votre liste d'aptitude ainsi que le nombre d'années durant lesquelles vous avez exercé en qualité de directeur/directrice d'école.
- 2) Dans la rubrique « durée d'exercice », indiquez si vous avez exercé « moins de 3 ans » ou « 3 ans et plus » les fonctions de directeur/directrice d'école
- 3) Validez votre demande. *Vous aurez la possibilité de modifier ou de supprimer votre demande.* Vous serez informé(e) par courriel de la suite apportée à votre demande. En consultant l'application, vous verrez également où en est le traitement de votre demande avec 3 statuts possibles « en cours », « acceptée » ou « refusée ».



Votre demande de réinscription de droit sur la liste d'aptitude de direction d'école

Demander de réinscription de droit sur la liste d'aptitude de direction d'école

commentaire

comment obligatoire

J'ai déjà exercé trois ans dans les fonctions de directeur d'école  J'ai exercé moins de trois ans dans les fonctions de directeur d'école

Envoyer